



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,  
DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
1<sup>re</sup> DIRECTION  
SERVICE DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nos réf. : D1/REGL/SUPNU/  
Circ 123

ADRESSE VISITEURS:  
Cité administrative de l'État  
Arcades D - 6<sup>ème</sup> étage  
Rue Royale, 204  
B-1010 BRUXELLES

ADRESSE COURRIER:  
Cité administrative de l'État  
Boulevard Pachéco, 19 - Bte O  
B-1010 BRUXELLES

Tél. : 32(0)2/210.55.11 - Téléx: 64556 EDUNAT B - Télécopieur: 32(0)2/210.55.17

- Aux Chefs des établissements d'enseignement supérieur autre qu'universitaire organisés et subventionnés par la Communauté française;
- Aux Administrations des Provinces et des Communes qui dirigent un établissement d'enseignement supérieur autre qu'universitaire;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements libres d'enseignement supérieur autre qu'universitaire

POUR INFORMATION

- Aux membres du service d'inspection de l'enseignement supérieur;
- Aux vérificateurs de l'enseignement supérieur.

Bruxelles, le 1 - 06 - 93 .

**OBJET:** Formes et mentions des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur paramédical de type court et de plein exercice.

Vu la nécessité de prendre des mesures destinées à permettre la signature des diplômes de l'enseignement supérieur paramédical de type court et de plein exercice par le représentant du Ministre communautaire ayant la Santé publique dans ses attributions, un arrêté fixera les modèles des diplômes d'infirmier(e) gradué(e) hospitalier(e), d'infirmier(e) gradué(e) psychiatrique, d'infirmier(e) gradué(e) de pédiatrie, d'infirmier(e) gradué(e) social(e), d'accoucheuse, de gradué(e) en kinésithérapie, de gradué(e) en ergothérapie, de gradué(e) en logopédie.

Cette mesure est d'application dès cette première session de la présente année académique.

Aussi, je vous invite à utiliser le modèle de diplôme ci-joint.

- 2 -  
Les instructions relatives à l'ancien modèle restent en vigueur.

Je vous conseille de ne pas faire imprimer un stock trop important d'exemplaires en raison de futurs changements éventuels.

D'avance, je vous remercie.

*P.* Le Directeur général,

André PHILIPPART

A. CHERON  
DIRECTEUR D'ADMINISTRATION

Type court  
Diplôme de l'enseignement supérieur  
paramédical

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

.....  
.....  
.....  
(Etablissement).....

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARAMEDICAL DE PLEIN EXERCICE ET DE TYPE COURT  
Section

Nous, Président et Membres du jury chargé de procéder à l'épreuve finale des études de (d')

.....

Vu la loi du 7 juillet 1970 relative à la structure générale de l'enseignement supérieur et ses arrêtés d'exécution;

Attendu que....., né(e) à ....., le ..... réunit les conditions légales requises;

Attendu que le programme comporte les matières obligatoires suivantes réparties sur ..... années d'études :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Attendu que l'impétrant(e) a en outre suivi les cours ..... ci-après :

.....  
.....

Attendu qu'..... a effectué les stages légalement requis;

Attendu qu'..... a présenté un ..... sur .....

Attendu qu'..... a subi l'épreuve .....

Conférons à ..... le titre de (d').....

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent diplôme, attestant en même temps que les prescriptions légales relatives à l'organisation de l'enseignement susdit et à la durée des études ont été observées.

Fait à ....., le.....

Le Président et les membres du jury,

Au nom de l'Exécutif de la Communauté française de Belgique :

Le Directeur général de la Santé,

Le Directeur général de  
l'Enseignement supérieur et de  
la Recherche scientifique,  
Le(la) titulaire,

Inscrit au répertoire national le.....sous le numéro.....